

ÉNONCÉ DE NOTRE MANDAT

Le Bureau de la dirigeante principale de la gestion des risques s'engage à promouvoir le respect de l'environnement ainsi qu'un milieu de travail sain et sécuritaire pour la communauté universitaire et les visiteurs tout en appuyant le mandat de l'Université dans toutes ses activités de recherche et programmes d'enseignement.

Le groupe de santé-sécurité au travail (SST) du BDPGR fournit une expertise et un soutien technique pour s'assurer que le personnel et les étudiants de l'Université observent les dispositions de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario* et des règlements qui en découlent. Le directeur adjoint de SST s'occupe d'un grand nombre d'activités, notamment les suivantes:

- Promouvoir les principes de santé-sécurité au travail et les stratégies de prévention
- Interpréter la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements
- Superviser les activités du système de gestion des questions de santé-sécurité au travail
- Mener des évaluations en matière de santé et sécurité
- Enquêter sur les incidents et les accidents et sur d'autres inquiétudes et plaintes liées à la sécurité Superviser les activités du comité de santé-sécurité de l'Université et des comités fonctionnels
- Fournir la formation appropriée
- Enquêter sur les refus d'exécuter un travail et les blessures critiques et rendre des comptes au ministère du Travail, au besoin
- Examiner, superviser et mettre à jour le règlement 77 - santé et la sécurité au travail et le règlement 58 - antitabac (#58), au besoin
- Superviser et gérer le programme de premiers soins de l'Université
- Mener des évaluations sur les substances désignées
- Assurer la liaison avec des groupes et des organisations œuvrant dans le domaine de la santé et sécurité